

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10
Abonnements.....01.40.15.67.77
(8 h 30 à 12 h 30)

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 1285 - page 2997

75 - Département de Paris

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la préfecture de police.

LA PLACE, CENTRE CULTUREL HIPHOP.

Objet : préfiguration de « La Place - Centre culturel hip hop », de son fonctionnement et de son financement ; diffusion et transmission de la culture hip-hop auprès du grand public, accompagnement des pratiques amateurs ainsi que l'accompagnement des professionnels et artistes en voie de professionnalisation ; gestion des lieux qui lui sont confiés pour l'exercice de ses missions, cette gestion peut impliquer des partenariats avec des partenaires publics ou privés, à Paris comme en Ile-de-France (et notamment en Seine-Saint-Denis) ; faire rayonner son projet sur l'ensemble du territoire de la Métropole, en particulier via son partenariat structurant avec le Département de Seine Saint Denis ; apport de son concours, sous toutes formes, notamment par voie de coopération et de mise à disposition de moyens, à toutes institutions ou associations poursuivant les mêmes buts et, plus généralement, le développement d'initiatives et d'actions de nature à servir directement ou indirectement son objet, sur son territoire de rayonnement.

Siège social : Résidence Créatis, 226, rue Saint-Denis, 75002 Paris.

Date de la déclaration : 6 juin 2014.